

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 6

Rubrik: Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés Suisses en France

PARIS

CERCLE COMMERCIAL SUISSE

Constitution suivant séance
du 27 avril 1966

Bureau

du Conseil d'Administration

Président : M. Friedlander.

Vice-Président : M. Lampart.

Secrétaire : M^e Burger.

Trésorier : M. Haldemann.

Comité de Direction

M. Friedlander : Président du
C.C.S.

M. Lampart : Vice-Président du
C.C.S.

M. Haldemann : Trésorier du
C.C.S.

M^e Burger : Secrétaire général
du C.C.S.

M. Valli : Membre adjoint.

CHAVANNE (Hte-Saône)

REUNION DES SOCIÉTÉS SUISSES DE FRANCHE-COMTE

Le dimanche 1^{er} mai, le Club agricole Doubs/Haute-Saône a organisé à Chavanne la réunion annuelle des Sociétés suisses de Franche-Comté et Territoire de Belfort.

Favorisée par un temps idéal, cette réunion a obtenu un grand succès. Quinze Sociétés groupant une centaine de personnes, étaient présentes quand M. Jonathan Burkhalter, président du

Club agricole, ouvrit la séance à 10 heures. A ses côtés avaient pris place M. Prodolliet, consul de Besançon et M. Duplessis, vice-consul, M. Leippert du Département politique fédéral, M. le vice-consul de Mulhouse, M. d'Orelli président du Cercle suisse de Mulhouse et M. Dreier président de la Société suisse de Delle et membre de la Commission des Suisses à l'Étranger.

Après avoir annoncé que le Club agricole fêtait son 15^e anniversaire et rendu hommage à son fondateur, M. Fritz Keller, qui est également le promoteur de la Coopérative de cautionnement agricole, M. Burkhalter donna la parole à M. le Consul de Besançon, qui retraça les principaux événements écoulés intéressant nos compatriotes. M. Prodolliet dit avoir été particulièrement heureux d'avoir pu rassembler à Besançon, en novembre dernier, une vingtaine de jeunes gens âgés de 20 ans, citoyens suisses ou double-nationaux de son arrondissement consulaire. Puis il déplora l'accident survenu à Dijon (dû à une conductrice imprudente) au Colonel Henchoz, attaché militaire à Paris; il lui souhaite un prompt rétablissement, auquel s'associe toute l'assemblée.

M. Leippert, parlant de l'article concernant les Suisses à l'étranger dans la Constitution, fit un large exposé clair et précis sur cet événement qui sera présenté à la votation en octobre prochain. Cet article constitutionnel devrait donner aux Suisses à l'étranger une place prépondérante dans la Confédération, et M. Leippert invita tous les Suisses expatriés à inciter leurs familles habitant la Suisse à voter en faveur de ce projet.

L'exposé de M. d'Orelli, concernant la fondation de l'Association des agriculteurs, commerçants, industriels et artisans suisses de France qu'il préside, fut un des plus instructifs, M. d'Orelli disant fort justement que pour obtenir audience en Suisse, auprès des

autorités compétentes, il fallait d'abord fonder une association avec statuts, un comité, et surtout des sociétaires cotisants. C'est au Congrès de Rouen que cette question devrait trouver sa solution. MM. Keller et Schlaepfer complètent cet exposé, et souhaitent sa réussite.

Les Sociétés suisses de Franche-Comté ont été représentées à Rouen par M. Dreier, certains délégués regrettant que ce déplacement occasionne des frais trop élevés; M^e Voisard, président de la Société suisse de Feschel-Châtel, soulignant une fois de plus que les prix annoncés ne peuvent convenir qu'aux classes privilégiées. Puis, M^e Voisard annonce que, se basant sur les chiffres officiels publiés en Suisse concernant la moyenne d'âge de mortalité en Suisse, il va envoyer incessamment un rapport chiffré à M. Jaccart au projet de retraite anticipée de l'A.V.S. qu'il défend depuis quelques années, et prouvant qu'une rente proportionnelle, loin d'être préjudiciable aux Caisses de Genève, serait au contraire un bénéfice pour cet organisme.

L'Assemblée regrette le départ de M. Bovey du Secrétariat des Suisses à l'étranger, et lui exprime ses remerciements et toute sa sympathie. Il en est de même pour M. Lampart, président des Sociétés suisses de Paris, qui quitte ses fonctions après 20 années passées au service de nos compatriotes.

Après un vin d'honneur offert par M. Prodolliet à Arcey, chez un compatriote et ami, M. Jean Fleury, fantaisiste et artiste de classe internationale, qui nous a fort divertis, un déjeuner était servi à Chavanne au restaurant de Mme Perret-Luthy. Ce repas, qui a été des plus appréciés, s'est terminé dans la bonne humeur générale, M. le Consul Prodolliet étant le grand animateur. Bravo et merci à M. Burkhalter et à ses amis pour cette belle journée passée dans la nature en leur compagnie.

Emile VOISARD.

BORDEAUX

LES VINGT-CINQ ANS
DE CARRIERE
DE M. FERNAND VUFFRAY,
VICE-CONSUL

Dans la maison suisse en fête, on a célébré les vingt ans de carrière de M. Fernand Vuffray, Vice-Consul, et c'était le troisième anniversaire de son arrivée à Bordeaux.

Les personnalités bordelaises, le Corps consulaire et la Colonie suisse se pressaient dans la longue salle décorée et fleurie.

M. Henry Belvisotti, Président des Sociétés suisses de Bordeaux, fit l'éloge de M. Vuffray, Vice-Président de la Société de Bienfaisance et membre très actif du comité du Club Suisse, lui remit un cadeau-surprise (à n'ouvrir qu'à domicile; on sait maintenant qu'il s'agit de ceps de vigne artistement transposés en chandeliers) et chargea de fleurs les bras Mme Vuffray.

Sur le ton alertement cordial qui lui est propre, M. Alfred-Georges Berthod, Consul général, rappela la tradition qui fait célébrer les vingt-cinq et les quarante années de services diplomatiques et retraça la carrière — Berne, Lisbonne, Alexandrie, Lyon, Bogota — de celui qu'il se félicite d'avoir pour collaborateur.

M. Vuffray dit combien il était touché de ces paroles et d'une sympathie qui se manifestait aussi chaudement — sympathie, ajoutons-le, qui n'a pu que croître depuis que lui, sa gracieuse épouse et leurs deux enfants sont des nôtres — et exprima le souhait de rester longtemps à Bordeaux, sous la direction de M. Berthod.

Confortée par les propositions d'un buffet pantagruélique, la fête continua fort avant dans la soirée, pour s'achever très helvétiquement à la cave, dans l'accord des chants et du vin du Pays — en l'occurrence un Soleil de Sierre que le Vice-Consul, quoique Vaudois de La Côte, vit sans préjugé briller dans son verre, sou-

vent levé pour répondre à d'innombrables vœux de santé.

A. M.

Amicale Suisse des Pyrénées

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 8 MAI 1966

L'Amicale suisse des Pyrénées a tenu son Assemblée générale annuelle le 8 mai 1966, dans la salle de la « Grande-Taverne de Strasbourg », à Tarbes, agréablement décorée des fanions de tous les cantons, sous la présidence d'honneur de M. Berthod, Consul général suisse à Bordeaux.

Le Président, M. Aebischer, ouvre la séance à 10 h 30 en souhaitant la bienvenue au Consul général et Mme Berthod, qui a bien voulu l'accompagner, ainsi qu'à tous les membres présents.

Comme à l'accoutumée, il recommande à tous les membres l'achat de l'insigne de la Fête nationale suisse du 1^{er} août 1966, dont le produit de la collecte est réservé cette année aux mères de famille. Après un rapport sur l'activité de la Société, et un court exposé du Congrès des Journées des Suisses à l'étranger, qui s'est tenu à Soleure, les 28 et 29 août 1965, il passe la parole au trésorier.

Le compte rendu financier pour l'exercice écoulé fait ressortir une bonne gestion de notre comptabilité, dont les comptes sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

Le Comité est reconduit pour un an.

Puis le Consul général prend la parole, en insistant sur le devoir de chaque Suisse vivant en dehors du pays.

Après avoir répondu aux nombreuses demandes de renseignements posées par nos membres, la séance est levée, après avoir écouté l'hymne national suisse.

Cette Assemblée générale fut suivie d'un excellent repas, préparé avec compétence, au cours duquel régna une ambiance animée et aimable, qui se termina à la satisfaction de tous.

Le Carnet

On nous prie d'annoncer le décès de M. Henri Vuilleumier, Président de la Fédération des Sociétés suisses Léman-Mont-Blanc, à Saint-Julien-en-Genève.

Les obsèques ont eu lieu le 4 mai 1966.

Le compte rendu du Congrès de l'Union des Suisses de France à Rouen sera publié dans notre numéro de juillet.

PARIS TOUT SUISSE

ayant fait son service militaire, mais encore soumis au tir militaire obligatoire et au tir en campagne (avec inscription des résultats sur son livret de tir), doit participer aux exercices de la

SOCIETE SUISSE DE TIR A PARIS
au Stand national de Versailles
(route de Saint-Cyr)

Tirs obligatoires et en campagne :

25 juin, 2 juillet et 3 juillet
de 10 h à midi et de 14 h à 18 h.

LYON

SOCIÉTÉ SUISSE DE BIENFAISANCE

Ainsi que chaque année, la Société suisse de bienfaisance de Lyon a invité nos compatriotes déshérités au Déjeuner de l'Amitié. Cette fois, le 14 mai 1966, ce n'était pas seulement l'hiver qui avait fait place au printemps, mais le cadre tout entier de cette manifestation avait changé.

En effet, elle eut lieu à la campagne à Francheville-le-Haut et non plus au traditionnel buffet de la gare des Brotteaux.

Un car amena les invités à Francheville où de nombreux membres de la Société les attendaient pour un excellent et copieux déjeuner servi au son de l'accordéon dans une salle décorée de drapeaux et dont les baies donnaient sur un jardin ensoleillé. L'ambiance fut joyeuse et parfaite.

Aux agapes succédèrent l'allocation du Président, M. Paul Gruaz, puis celle de M. le Consul Koetschet, représentant M. le Consul général Manz qui, pour la première fois depuis la création de ce déjeuner, avait été empêché d'y assister.

M. Koetschet souligna tout particulièrement l'adoption par les Chambres fédérales du nouvel article constitutionnel relatif aux Suisses vivant à l'étranger, qui sera soumis au référendum populaire les 15 et 16 octobre prochain.

Puis le soleil attira les convives au jardin jusqu'au moment où le car vint les ramener à Lyon.

Assemblée générale de la Société helvétique de bienfaisance et Maison suisse de retraite

La Société helvétique de Bienfaisance et la Maison suisse de Retraite ont tenu leur Assemblée générale dans les Salons de l'Ambassade suisse le 19 mars 1966.

Après les exposés sur l'activité et la situation des deux Sociétés, le Président, M. Hermann Matthey, annonçait que l'Assemblée aurait à désigner un nouveau Président, car il estimait, après douze années de présidence de la Société helvétique de Bienfaisance et cinq pour la Maison suisse de Retraite, qu'il était de son devoir de permettre à un homme nouveau de prendre la relève.

« Le Messenger Suisse de France » tient à s'associer aux nombreux hommages qui furent rendus à M. Matthey tant par M. l'Ambassadeur, le Conseil d'Administration et les membres des deux sociétés.

Pendant douze ans, M. Matthey a accompli une œuvre exceptionnelle que peu de personnes connaissent car, dans sa grande modestie, il refusait toute publicité, n'ayant qu'une ambition : celle de servir son prochain.

Il a été un président modèle, un des plus grands présidents de ces importantes sociétés. Son calme bon sens, son autorité souriante, ses talents de diplomate lui ont permis de régler avec bonheur des difficultés considérables. En particulier lorsqu'il fallut envisager et réaliser l'achat de la Maison suisse de Retraite, il a montré une clairvoyance, une détermination, une habileté exceptionnelles.

Mais toutes ces qualités de chef et d'homme d'affaires seraient peu de chose si elles n'étaient accompagnées de l'amour du prochain et de ce rayonnement qui donnent au visage un cœur et une loyauté sans défaut. Voilà, avec un travail acharné, le secret de la brillante réussite de M. Matthey.

Il est juste que nous lui exprimions à notre tour nos sentiments de profonde reconnaissance et d'admiration.

Le nouveau Président, M. Wilhelm Schnyder, fit longtemps partie de la Colonie suisse du Caire où son civisme fut particulièrement remarqué et apprécié.

Entré il y a un an au Conseil de la Société helvétique de Bienfaisance, il s'y est tout de suite signalé par son dévouement et son dynamisme.

Homme moderne, possédant une grande expérience des hommes et des choses, conscient de l'importance de la tâche qui l'attend, M. Schnyder saura, sans nul doute, mener à bien l'œuvre à laquelle il s'est attaché.

**

Longue vie

aux pensionnaires de notre Maison suisse de retraite !

Il faut croire que le séjour y est agréable car nombre d'entre eux battent tous les records d'une troisième jeunesse. C'est avec plaisir que nous signalons à nos lecteurs les noms de ces pensionnaires qui nous pardonneront notre indiscretion.

Parmi ces pensionnaires, une actuellement est en vacances payées avec les enfants d'anciens patrons (Croisière aux Indes).

Mlle Maria Ménini, 13-9-1870, originaire de Mezzovico/T.I.

M. Théophile Imohf, 12-2-1873, originaire de Fluelen/Uri.

M. Charles Vienet, 30-1-1873, originaire de Concise/V.D.

Mme M. Louise Kroepfli, 10-4-1875, originaire de Spiez/B.E.

Mme Rose Wirz, 13-8-1875, Sarnen/O.B.

M. Georges Bader, 3-4-1876, originaire de Ponts-de-Martel/N.E.

M. Joseph Guelat, 3-4-1876, originaire de Bure/B.E.

Mme Lina Gross, 21-7-1876, originaire de Lenk/B.E.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Tél. : ELYsées 79-16

MIROITERIE
DECORATION

F. MONA

ENCADREMENTS
VITRERIE

38, rue François-1^{er}
Paris-8^e